

Institut International des Droits de l'Homme

La lettre de l'Institut

Edition **Septembre-octobre 2014**

L'Institut International des Droits de l'Homme œuvre pour la promotion et la protection des droits de l'homme à travers la formation et la recherche. Afin de vous tenir au courant de nos activités et de vous faire découvrir nos membres, nous publions désormais tous les deux mois une lettre d'information.

Conférence internationale

Conférence sur l'abolition universelle de la peine de mort au Costa Rica



A l'initiative de la Représentation permanente de la France auprès du Conseil de l'Europe et du Ministère français des affaires étrangères (MAE), l'Institut international des droits de l'homme (IIDH) a été sollicité pour organiser une **conférence internationale sur l'abolition universelle de la peine de mort au Costa Rica**. Ce projet est soutenu financièrement par les Gouvernements de la France, de l'Allemagne et des Pays-Bas. La conférence se tiendra du **9 au 11 octobre 2014** à la Cour interaméricaine des droits de l'homme (CIADH) à San José. Outre le fait que San José est le siège de la CIADH, le Costa Rica est l'un des premiers Etats du continent américain à avoir aboli la peine capitale dès le milieu du 19^{ème} siècle. Cette manifestation s'inscrit dans l'action diplomatique de la France en vue du moratoire généralisé.

Cette conférence a pour objectif tant de sensibiliser la communauté internationale à l'importance du moratoire, comme prélude à l'abolition de la peine de mort, que de susciter une prise de conscience des praticiens du droit quant à la possibilité d'un « moratoire judiciaire ».

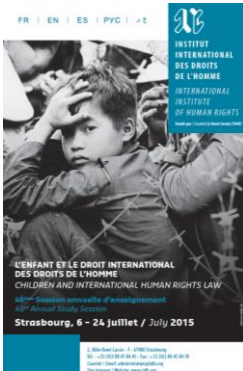
Elle réunira avocats, magistrats et diplomates agissant au niveau international afin d'identifier les meilleures pratiques en matière de stratégies abolitionnistes et réductionnistes. L'évènement se déroulera **en français, en espagnol et en anglais**. Pour plus de renseignements, nous vous invitons à consulter [notre site Internet](http://notre.site/Internet).

Nos sessions de formation

Vous trouverez dans cette section les dernières informations relatives à nos sessions de formation.

Sessions de formation en France

46^{ème} session annuelle d'enseignement sur « L'enfant et le droit international des droits de l'homme »



La 46^{ème} session annuelle d'enseignement portera sur « L'enfant et le droit international des droits de l'homme » et se déroulera du **6 au 24 juillet 2015** à Strasbourg. Elle couvrira des thèmes tels que la Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant, la protection de l'enfant dans les conflits armés, la protection internationale de l'enfant migrant, la protection de l'enfant contre l'exploitation sexuelle, la protection de l'enfant et les nouvelles technologies ou encore la lutte contre le travail forcé des enfants. Pour de plus amples informations et pour vous inscrire, Nous vous invitons à consulter [notre site Internet](#).

Sessions de formation à l'étranger

6^{ème} session d'enseignement en droit international des droits de l'homme à Dakar (Sénégal) reportée

La 6^{ème} session d'enseignement de Dakar sur le droit international des droits de l'homme, organisée par l'IIDH et la Représentation en Afrique de l'Ouest de la Fondation Friedrich Naumann pour la Liberté, avec le soutien du Ministère français des affaires étrangères, qui devait se dérouler du 22 septembre au 2 octobre 2014, **a été reportée à une date ultérieure**. Pour plus de renseignements, nous vous invitons à visiter [notre site Internet](#). Les inscriptions sont closes.

Première session de formation à Rabat, Maroc

Du 28 au 30 octobre 2014, l'IIDH organisera, en partenariat avec l'Ambassade de France et le Conseil National des Droits de l'Homme du Maroc, un séminaire de formation en droit international des droits de l'homme à Rabat sur le thème « le droit des personnes et groupes vulnérables ». Ce séminaire est destiné aux membres du Conseil National des Droits de l'Homme du Maroc. Pour de plus amples informations, nous vous invitons à consulter [notre site internet](#).

3^{ème} session en droit international humanitaire à Abidjan, Côte d'Ivoire

Pour la troisième fois, une **session d'enseignement en droit international humanitaire** sera organisée à **Abidjan (Côte d'Ivoire)** par l'IIDH et la Fondation Friedrich Naumann pour la Liberté en partenariat avec l'ONUCI et la Commission Nationale des droits de l'homme de Côte d'Ivoire. Elle se déroulera **du 15 au 20 novembre 2014**. Cette session, dispensée en français, s'adresse

aux membres des forces de l'ordre, d'ONG et d'organisations internationales, aux magistrats et aux avocats. L'objectif principal de ce programme est de renforcer les capacités des participants en matière de droit international humanitaire et de droit international pénal. Pour plus de renseignements sur le programme et les formalités d'inscription, nous vous invitons à consulter [notre site Internet](#). La date limite d'inscription est fixée au 20 octobre 2014.

1^{er} Séminaire régional à Brazzaville, République du Congo

Une session de formation sur le thème des « **droits des personnes et des groupes vulnérables** » se tiendra **du 1er au 5 décembre 2014 à Brazzaville au Congo**. Elle est organisée par l'IIDH en partenariat avec l'Ambassade de France et la Délégation de l'Union européenne en République du Congo ainsi qu'avec l'appui du Centre des Nations Unies pour les droits de l'homme et la Démocratie en Afrique Centrale (CNUDHD-AC) et de l'Université Marien NGOUABI. Cette session s'adresse aux juristes, magistrats, membres d'ONG, agents des administrations concernées et forces publiques originaires du Congo et d'Afrique centrale. Pour plus de renseignements sur le programme ou les modalités d'inscription, nous vous invitons à visiter [notre site Internet](#). Les inscriptions sont closes.

3^e session de formation en droit international des droits de l'homme à Port au Prince Haïti

L'Institut International des Droits de l'Homme (IIDH) organise, en partenariat avec l'Ambassade de France en Haïti et l'Initiative de la Société Civile (ISC), avec l'appui de la Délégation de l'Union Européenne en Haïti, une **session de formation** en droit international des droits de l'homme **sur le thème : « Droit international des droits de l'homme et droits de l'enfant »**. La session se tiendra **du 2 au 12 décembre 2014** à École de la Magistrature d'Haïti. Elle s'adresse aux étudiants avancés en sciences juridiques, politiques, humaines et sociales, aux enseignants et chercheurs, aux membres de professions juridiques ou liées aux droits de l'homme, aux fonctionnaires nationaux et internationaux et aux membres d'organisations non gouvernementales. Pour s'inscrire ou obtenir plus d'informations, consulter le site de l'Initiative de la Société Civile (ISC) : www.isc.ht, rubrique Actualités.

Que s'est-il passé lors de nos dernières sessions de formation ?

Séminaire organisé pour des juristes italiens

En septembre 2014 à Strasbourg, l'Institut International des Droits de l'Homme et l'Université catholique de Milan ont organisé sous la direction de M. Michel de Salvia, Vice-Président de l'IIDH, un séminaire en langue italienne à destination de juristes et d'avocats italiens. Le séminaire a accueilli 12 participants. Il a abordé le thème suivant : « L'action conjointe du juge national et de la Cour européenne des droits de l'homme par la protection des droits fondamentaux ».

45^{ème} Session annuelle d'enseignement sur le thème : « Sport et droit international des droits de l'homme »



La 45^e session annuelle d'enseignement de l'IIDH s'est déroulée du **7 au 25 juillet 2014** à Strasbourg. La session portait sur : « Sport et le droit international des droits de l'homme ». Elle couvrait des thèmes aussi variés que la protection des droits de l'enfant, la corruption, la violence ou encore le dopage dans le domaine sportif.

Témoignage d'un participant



Je m'appelle **Jules AKEZE**, je suis camerounais. Je suis *Chef de Service de la Coopération Extra-Africaine (C/SCEA)* et *Responsable des droits de l'homme* à l'Université de Maroua dans la Région de l'Extrême-Nord du Cameroun. J'ai étudié l'Archéologie à l'Université de Yaoundé I, domaine dans lequel je mène, parallèlement à celui des droits de l'homme, des recherches approfondies. Membre de l'EIP-Cameroun et de la Communauté Equitas, je suis titulaire d'un Certificat d'Aptitude au Professorat d'Education Physique et Sportive (CAPEPS), obtenu en 2009 à l'Institut National de la Jeunesse et des Sports de Yaoundé, la capitale de mon pays. L'IIDH, à travers ses sessions, s'est fait une réputation des plus intéressantes sur le plan international, de par la pertinence de ses thèmes, la qualité de ses enseignements, des enseignants et des participants aux dites sessions. Le thème de la session de juillet 2014 étant *Sport et droit international des droits de l'homme*, j'ai décidé de postuler pour ce rendez-vous annuel sans équivalent. Ce séjour à Strasbourg m'a permis, non seulement d'approfondir mes connaissances en droit international et surtout en droit comparé des droits de l'homme, mais également d'approfondir, éprouver et confronter celles que j'avais déjà dans le droit du sport, à travers des cours thématiques et approfondis choisis avec soin et traitant de sujets d'actualité. Autre aspect important pour moi, la rencontre de participants venus du monde entier, et les échanges très productifs que j'ai pu avoir avec certains d'entre eux. Etant à ma troisième participation consécutive, après les sessions de 2012 et 2013 qui étaient pourtant d'un niveau très élevé, je me permets d'affirmer que cette session 2014 a été la plus difficile des trois. C'est mon Certificat de l'IIDH, obtenu en 2012, qui m'a valu ma promotion en tant que C/SCEA. Bien entendu, à peine rentré dans mon pays et comme je l'ai fait lors des deux précédentes années, j'ai entrepris de transmettre mes acquis de Strasbourg, non seulement à la communauté universitaire de ma ville, mais également à certains collègues évoluant dans le domaine du sport ou de l'éducation physique. Il est clair que lorsqu'on a déjà pris part à une session de l'IIDH à Strasbourg, on a toujours envie de revenir. Vivement la prochaine session ! Cette fois, je compte m'inscrire pour le diplôme.



Nos contributions à la recherche

Afin de contribuer à faire avancer la recherche dans le domaine des droits de l'homme, nos représentants participent à de nombreuses manifestations. Nous publions régulièrement des ouvrages scientifiques et organisons des événements académiques.

Les Agendas du Président et du Secrétaire Général

Notre Président et notre Secrétaire général participent tout au long de l'année à des conférences, colloques, tables rondes et autres manifestations traitant de thématiques liées aux droits de l'homme.

Agenda du Président en septembre-octobre

4-5 septembre : participation au Panel consultatif d'experts sur les candidatures aux fonctions de Juge à la Cour européenne des droits de l'homme à Vienne

13 septembre : Assemblée générale ordinaire et Assemblée générale extraordinaire de l'IIDH à Paris

17 septembre : accueil du Professeur Deguchi (Faculté de droit de l'Université Ritsumeikan de Kyoto) à Strasbourg

29 septembre : participation au Forum des métiers du droit à Strasbourg

30 septembre : remise d'une décoration à M. l'Ingénieur général Lanly à Paris

3 octobre : participation à un jury de soutenance de thèse à Paris II (directeur de thèse : M. le Professeur Emmanuel Decaux)

7 au 16 octobre : conférence de l'IIDH sur l'abolition universelle de la peine de mort à San José au Costa Rica (en coopération avec la Cour interaméricaine des droits de l'homme ainsi qu'avec le soutien de la France, de l'Allemagne et des Pays-Bas), puis conférence donnée par M. Costa sur ce thème devant l'Organisation des Etats américains à Washington

18 octobre : Conférence à la Faculté de droit de Dijon, en liaison avec la Cour d'appel de Colmar

Agenda de notre Secrétaire Général en septembre-octobre

13 septembre : Assemblée générale ordinaire et Assemblée générale extraordinaire de l'IIDH à Paris

25 septembre : Réunion de rentrée de l'Institut de hautes études internationales de l'Université Panthéon-Assas (Paris II)

29 et 30 septembre : Soutenances de mémoires du Master II droit international public – Université de Strasbourg

6 octobre : Réunion de rentrée du Master II Droits de l'homme et droit humanitaire de l'Université Panthéon-Assas (Paris II)

8 octobre : Réunion de rentrée du Master II Administration internationale de l'Université Panthéon-Assas (Paris II)

17 octobre : Soutenance de thèse à l'Université Panthéon-Assas (Paris II) (Directeur de thèse Emmanuel Decaux)



Nos activités pédagogiques

Clinique des droits de l'homme de Strasbourg

La Clinique rouvre ses portes le 14 octobre 2014. Elle réunit cette année deux promotions représentant 25 étudiants.



Nos activités institutionnelles

Assemblée générale

Le 13 septembre 2014, l'Institut international des droits de l'homme a tenu une Assemblée générale ordinaire et une Assemblée générale extraordinaire de l'IIDH à Paris. Il a été officiellement entériné que l'Institut deviendrait une fondation en 2015.

Nouveau membre du staff au Secrétariat de l'IIDH

Une nouvelle chargée de mission a été recrutée pour une période de 3 mois (15 septembre au 15 décembre 2104) afin de faire face au nombre important de sessions délocalisées entre septembre et décembre. Elle se prénomme Muriel Sognigbe et elle est d'origine togolaise. Elle est Docteur en droit et a travaillé à l'Université de Poitiers ainsi qu'au Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme à Genève.



Du côté de nos membres

L'Institut International des Droits de l'Homme compte environ 300 membres (spécialistes et organisations) agissant pour les droits de l'homme, du monde entier. Cette section vise à les mettre à l'honneur et vous faire connaître leur travail, leur engagement vis-à-vis des droits de l'homme et de l'Institut. Si vous êtes membre de l'IIDH et que vous souhaitez apparaître dans la prochaine édition de « La lettre de l'Institut », nous vous invitons à nous contacter par email à administration@iidh.org.

Dans cette édition, découvrez :

Vincent Berger (membre du Conseil d'administration de l'IIDH)



« J'éprouve gratitude et admiration pour l'IIDH. J'y vois bien sûr une institution au rayonnement universel, et qui ne néglige pas la langue française. J'y vois aussi une communauté de personnalités aux parcours si divers et aux talents si complémentaires. J'y vois surtout une volonté tenace de contribuer à l'éducation aux droits de l'homme. J'y vois enfin un esprit fait à la fois d'humanisme lucide et de rigueur scientifique. Autant d'atouts précieux à l'heure du dénigrement des droits de l'homme ou du désenchantement à leur égard. Bref, dans le paysage international contemporain, l'IIDH se révèle quasiment irremplaçable. »

Avocat au Barreau de Paris depuis 2013 après une longue carrière à la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH), je me rends compte à quel point les droits de l'homme ont marqué et peut-être même façonné mon existence. L'Institut international des droits de l'homme (IIDH) y a évidemment sa part.

Ce n'est que sur le tard que je suis devenu membre de l'IIDH. C'était en 1996, soit bien des années après mon installation à Strasbourg.

Et pourtant, tout aurait dû me conduire à y adhérer plus tôt si j'y avais été invité. Je travaillais depuis 1978 au greffe de la CEDH. Il est vrai qu'à l'époque celle-ci était séparée de l'IIDH par un bras de l'Ill puis par le canal de la Marne au Rhin... J'étais depuis 1990 membre de l'Association pour la fidélité à la pensée du président René Cassin, celui-là même qui avait fondé l'Institut. J'enseignais depuis 1991 la protection européenne des droits de l'homme au Collège d'Europe, tant à Bruges qu'à Varsovie. Je publiais ouvrages et articles principalement sur le droit international et européen des droits de l'homme.

Certes, l'IIDH ne m'était pas entièrement inconnu. J'avais à plusieurs reprises accueilli au Palais des droits de l'homme des groupes de participants à la session d'été. J'avais revu des sujets d'épreuves pour ladite session. J'avais été convié à l'inauguration des locaux successifs de l'IIDH par les maires de Strasbourg (Pierre Pflimlin puis Roland Ries). J'avais des contacts cordiaux avec une présidente (Denise Bindschedler-Robert, qui avait longtemps été juge à la CEDH) et des secrétaires généraux (Alexandre Kiss et Jean-Bernard Marie).

C'est grâce aux regrettés Gérard Cohen-Jonathan et Jean-François Flauss, respectivement président et secrétaire général de l'IIDH, que les portes de l'Institut m'ont finalement été ouvertes.

Parallèlement à mes fonctions de greffier de section de la CEDH (1998-2006), puis de jurisconsulte de celle-ci (2006-2013), j'ai eu ainsi le bonheur de participer à plusieurs sessions d'été. Celles de 2004 et 2006, en assurant le cours sur le système européen de protection des droits de l'homme, et celles de 2007,

2009, 2010 et 2013, en siégeant dans le jury de l'épreuve orale pour l'attribution du diplôme.

Elu en 2003 au conseil d'administration de l'IIDH et réélu plusieurs fois, j'ai eu l'honneur de participer au fonctionnement de l'IIDH et de mesurer la qualité et l'ampleur de ses activités malgré la modestie de ses moyens. Sans oublier le plaisir de retrouver Jean-Paul Costa, président de l'IIDH et ancien président de la CEDH, avec lequel j'avais travaillé durant des années.

J'éprouve gratitude et admiration pour l'IIDH. J'y vois bien sûr une institution au rayonnement universel, et qui ne néglige pas la langue française. J'y vois aussi une communauté de personnalités aux parcours si divers et aux talents si complémentaires. J'y vois surtout une volonté tenace de contribuer à l'éducation aux droits de l'homme. J'y vois enfin un esprit fait à la fois d'humanisme lucide et de rigueur scientifique. Autant d'atouts précieux à l'heure du dénigrement des droits de l'homme ou du désenchantement à leur égard. Bref, dans le paysage international contemporain, l'IIDH se révèle quasiment irremplaçable.

